

## **Feuille d'Avis du district de Courtelary**

**Edition du 28 septembre 2018**

### **Un grand oui à la rénovation du collège**

Le Conseil municipal a pris connaissance avec une réelle satisfaction du résultat de la votation communale du dimanche 23 septembre 2018 relative à l'engagement d'un crédit de CHF 3'500'000.- pour la rénovation du collège de Villeret. En effet avec un taux d'acceptation de plus de 75%, soit 212 oui et 69 non, le corps électoral de Villeret a très largement accepté le crédit demandé pour les travaux d'assainissement du collège de Villeret. La participation au scrutin s'est élevée à 45%. Le Conseil municipal s'engage à respecter non seulement l'enveloppe votée favorablement par les citoyennes et citoyens mais aussi la planification des travaux prévue de juillet 2019 à juin 2020. Il remercie la population pour la confiance accordée en vue de la réalisation de cet important projet qui occupera l'exécutif ces 2 prochaines années.

### **Délégations**

M. Bruno Lemaitre a représenté la commune lors de l'assemblée générale de Centre Jura, le mercredi 26 septembre 2018 à La Chaux-de-Fonds. Mme Mélanie Keller Berger et M. Richard Habegger vont participer au Forum 2018 organisé par la Commission politique du 3e âge, le jeudi 1er novembre 2018 à La Heutte. M. Richard Habegger participera à l'assemblée constitutive de l'association Jura bernois.Bienne (Jb.B), le mercredi 31 octobre 2018 à Diesse.

### **Formation professionnelle**

Le Grand Conseil bernois examinera le projet de révision partielle de la loi sur la formation professionnelle lors de sa session de novembre 2018. Par le biais de cette révision, le canton souhaite puiser chaque année 10 millions de francs dans les caisses communales pour une tâche relevant d'un domaine qui est du ressort exclusif du canton qui est seul compétent pour son pilotage et répond intégralement de son financement. Le Conseil municipal fera part de son désaccord avec cette révision partielle de la loi en adressant un courrier au Président de la députation francophone.

Conseil municipal

Villeret, le 24 septembre 2018